# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **25 septembre 2015 à 18 h 00**

**----------**

AUJOURD'HUI **vingt cinq septembre deux mille quinze**

**LE CONSEIL MUNICIPAL** de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 18 septembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance**

| | |
|---|---|
| **Présent(e)s :** | **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT** |
| **Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** | **Christine DULAC-ROUGERIE à Monique BONNET, Isabelle LAVEST à Manuela FERREIRA DE SOUSA, Gérard BOHNER à Jean-Christophe CERVANTES, Dominique BRIAT à Pascal GUITTARD, Magali GALLAIS à Nicole PRIEUX, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX** |
| **Excusé(e)s :** | |
| **Absent(e)s** : | **Anne FAUROT** |
| **Secrétaire** : | **Marianne MAXIMI** |

***M. le Maire suspend la séance à 18h10 suite à l'intervention des manifestants des Ateliers de Construction du Centre. M. le Maire reprend la séance à 18h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.***
***M. Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant la suspension de séance.***
***M. Jean-Luc BLANC arrive pendant le débat de la question n°1.***
***M. Jérôme GODARD donne pouvoir à M. Philippe BOHELAY et quitte la séance avant le vote de la question n°4.***
***M. le Maire suspend la séance à la demande de M. BRENAS à 21h05 après le vote de la question n°4. M. le Maire reprend la séance à 21h10 après avoir vérifié que le quorum est atteint.***
***M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avec le pouvoir de Mme Isabelle PADOVANI avant le vote de la question n°5 sans laisser de pouvoir.***
***M. Simon POURRET donne pouvoir à M. Grégory BERNARD et quitte la séance avant le vote de la question n°8.***
***M. le Maire suspend la séance à 22h35 pendant le débat de la question n°8. M. le Maire reprend la séance à 22h40 après avoir vérifié que le quorum est atteint.***
***M. Alain LAFFONT (donne pouvoir à M. Florent NARANJO) et Mme SylvianeTARDIEU (donne pouvoir à M. Pierre MIQUEL) quittent la séance avant le vote de la question n°9.***
***Mesdames et Messieurs François BARRIERE, Géraldine BASTIEN, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Edith CANDELIER, Louis COUSTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Christiane JALICON, Jean-Pierre LAVIGNE, Fabienne MONTEL et Didier MULLER quittent la séance avant le vote de la question n°10 sans laisser de pouvoir.***

---

**Rapport N° 42**

# SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À DES AMICALES LAÏQUES, MOUVEMENTS DE JEUNES ET ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET SOCIOÉDUCATIVES

---

Le crédit inscrit au budget primitif 2015, en vue de l'attribution des subventions de fonctionnement à des amicales laïques, mouvements de jeunes et associations socioculturelles et socio-éducatives s'élève à 40 500 €.

Suite aux précédents conseils et à des mouvements de crédits, le solde restant est de 2 125 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

**La Maison des Jeux de Clermont-Ferrand:** 1 200 €

Depuis septembre 2000, la Maison des Jeux a pour objet de promouvoir le jeu en tant que pratique culturelle à part entière. Elle a vocation à porter le jeu partout par le biais d'animations, d'ateliers de découverte et de fabrication, de formations et d'accompagnements de projets. Ses activités sont ainsi destinées à :

✓ faire découvrir le plaisir de jouer ensemble ; inviter à des rencontres inter-âges et inter-culturelles autour du jeu,
✓ permettre à chacun d'appréhender la richesse du patrimoine ludique mondial,
✓accompagner la réalisation et favoriser la création de jeux.

La Maison des Jeux réalise, en outre, des actions mutualisées avec d'autres associations locales et départementales. Elle soutient à cet effet des professionnels des structures associatives pour la mise en place de projets ludiques de proximité. Elle effectue également un travail de réseaux avec d'autres acteurs locaux impliqués dans l'animation socioculturelle, notamment les services de la Ville. C'est dans ce cadre qu'elle s'associe à certaines manifestations pour proposer des animations.

Pour assurer son fonctionnement, l'association sollicite une subvention pour l'exercice 2015.
Budget prévisionnel de l'association : 108 610 €
Subvention de fonctionnement demandée : 1 500 €
Subvention attribuée en 2014 : 1 200 €
Subvention proposée pour 2015 : 1 200 €

## DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 octobre 2015

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY